

Un diplôme visé Bac+5

Après la reconnaissance des entreprises, celle de l'Etat !

La qualité du projet pédagogique de l'**EMLV** a été reconnue par le **Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche** qui a accordé le **visa Bac+5** au diplôme de l'École. Ce visa a été accordé par le Ministre en février 2011, pour une durée de 2 ans.

Le diplôme de l'École de Management Léonard de Vinci est visé Bac+5.



Pour évaluer objectivement la valeur d'une école, la référence est le diplôme visé Bac+5 par le ministre chargé de l'enseignement supérieur".

Les diplômes délivrés dans ce cadre bénéficient de la garantie de l'État, en contrepartie d'un contrôle portant sur la pédagogie, les conditions d'admission, le déroulement de la scolarité, les méthodes d'apprentissage et les conditions d'obtention du diplôme. Un diplôme visé Bac+5 confère des équivalences universitaires, notamment grâce à la capitalisation de crédits ECTS.

Au [plan international](#), ce label confère à une école la crédibilité nécessaire pour conclure des accords de coopération avec les meilleures universités.